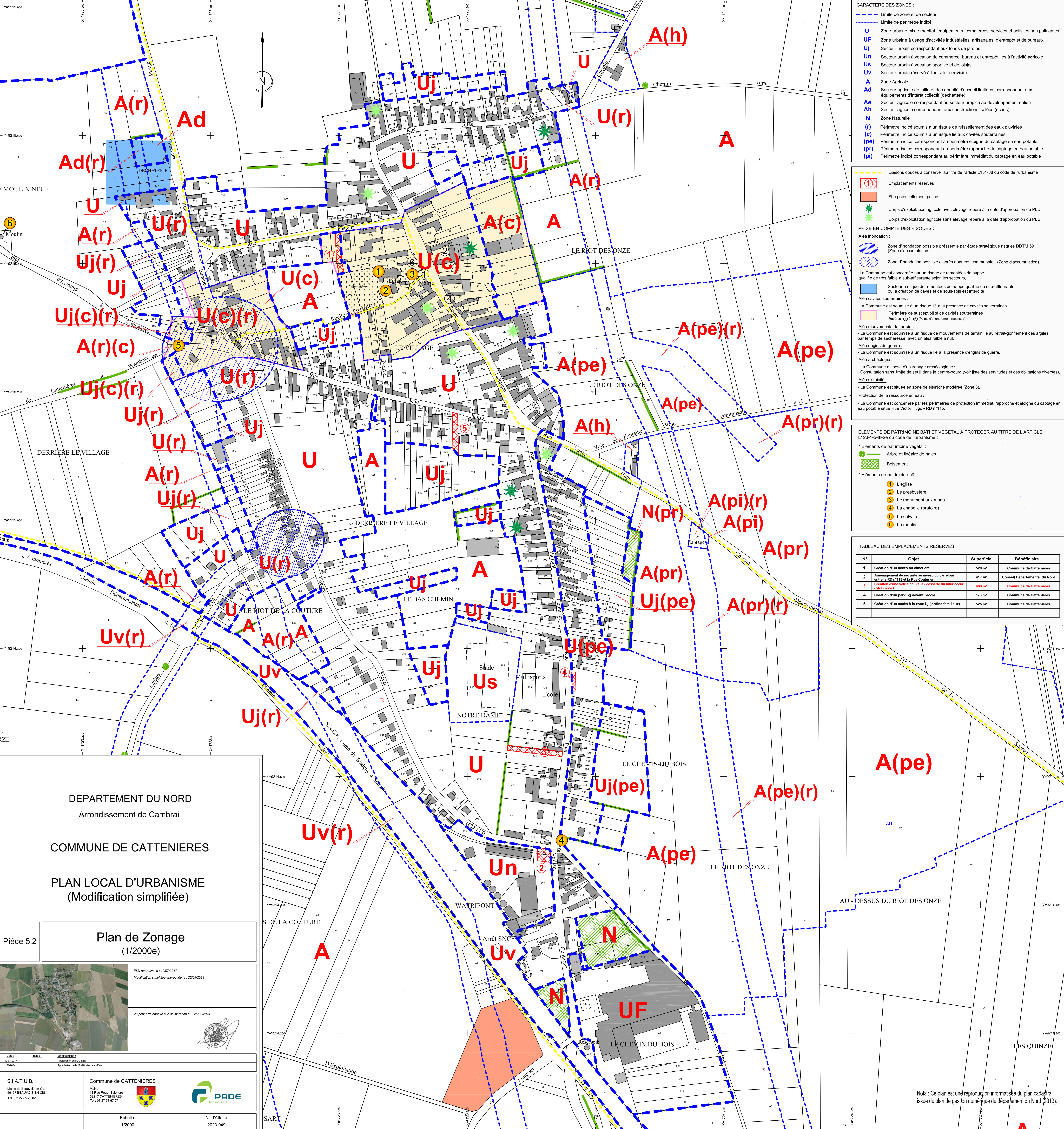




- CARACTERE DES ZONES :
- Limite de zone et de secteur
 - - - Limite de périmètre indicé
 - U** Zone urbaine mixte (habitat, équipements, commerces, services et activités non polluantes)
 - UF** Zone urbaine à usage d'activités industrielles, artisanales, d'entrepôt et de bureaux
 - Un** Secteur urbain correspondant aux fonds de jardins
 - Uj** Secteur urbain à vocation de commerce, bureau et entrepôt liés à l'activité agricole
 - Us** Secteur urbain à vocation sportive et de loisirs
 - Uv** Secteur urbain réservé à l'activité ferroviaire
 - A** Zone Agricole
 - Ad** Secteur agricole de taille et de capacité d'accueil limitées, correspondant aux équipements d'intérêt collectif (déchetterie)
 - Ae** Secteur agricole correspondant au secteur propice au développement éolien
 - Ah** Secteur agricole correspondant aux constructions isolées (écarts)
 - N** Zone Naturelle
 - (r)** Périmètre indicé soumis à un risque de ruissellement des eaux pluviales
 - (c)** Périmètre indicé soumis à un risque lié aux cavités souterraines
 - (pe)** Périmètre indicé correspondant au périmètre éloigné du captage en eau potable
 - (pr)** Périmètre indicé correspondant au périmètre rapproché du captage en eau potable
 - (pi)** Périmètre indicé correspondant au périmètre immédiat du captage en eau potable

- PRISE EN COMPTE DES RISQUES :
- Aléa inondation :**
- Zone d'inondation possible pressentie par étude stratégique risques DDTM 59 (Zone d'accumulation)
 - Zone d'inondation possible d'après données communales (Zone d'accumulation)
- Aléa cavités souterraines :**
- La Commune est soumise à un risque lié à la présence de cavités souterraines.
 - Périmètre de susceptibilité de cavités souterraines (Régions : ① a ⑥ (Points d'affaiblissement recensés))
- Aléa mouvements de terrain :**
- La Commune est soumise à un risque lié à la présence de remonte de nappes par temps de sécheresse, avec un aléa faible à nul.
- Aléa engins de guerre :**
- La Commune est soumise à un risque lié à la présence d'engins de guerre.
- Aléa archéologie :**
- La Commune dispose d'un zonage archéologique : Consultation sans limite de seuil dans le centre-bourg (voir liste des servitudes et des obligations diverses).
- Aléa sismicité :**
- La Commune est située en zone de sismicité modérée (Zone 3).
- Protection de la ressource en eau :**
- La Commune est concernée par les périmètres de protection immédiat, rapproché et éloigné du captage en eau potable situé Rue Victor Hugo - RD n°115.

- ELEMENTS DE PATRIMOINE BATI ET VEGETAL A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE L123-1-5-III-2e du code de l'urbanisme :
- * Eléments de patrimoine végétal :**
- Arbre et linéaire de haies
 - Boisement
- * Eléments de patrimoine bâti :**
- ① L'église
 - ② Le presbytère
 - ③ Le monument aux morts
 - ④ La chapelle (oratoire)
 - ⑤ Le calvaire
 - ⑥ Le moulin

TABLEAU DES EMBLEMES RESERVES :

N°	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'un accès au cimetière	520 m²	Commune de Cattenières
2	Aménagement de sécurité au niveau du carrefour entre la RD n°115 et la Rue Couturier	417 m²	Conseil Départemental du Nord
3	Création d'une voirie nouvelle : desserte du futur coeur d'îlot (zone Uj)	688 m²	Commune de Cattenières
4	Création d'un parking devant l'école	178 m²	Commune de Cattenières
5	Création d'un accès à la zone Uj (jardins familiaux)	525 m²	Commune de Cattenières

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Cambrai

COMMUNE DE CATTENIERES

PLAN LOCAL D'URBANISME
(Modification simplifiée)

Pièce 5.2

Plan de Zonage
(1/2000e)

PLU approuvé le : 18/07/2017
Modification simplifiée approuvée le : 25/09/2024

Vu pour être annexé à la délibération du : 25/09/2024

Date	Indice	Modifications
18/07/2017	A	Approbation du PLU initial
09/09/24	B	Approbation de la Modification simplifiée

S.I.A.T.U.B.
Mairie de Beauvois-en-Cis
59157 BEAUVOIS-EN-CIS
Tel : 03 27 85 29 02

Commune de CATTENIERES
Mairie
18 Rue Roger Salegnio
59277 CATTENIERES
Tel : 03 27 78 67 27

Echelle :
1/2000

N° d'Affaire :
2023-049

Nota : Ce plan est une reproduction informatisée du plan cadastral issue du plan de gestion numérique du département du Nord (2013).